

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/SDT/DEP/09/2021

Date : 21/09/2021

A Monsieur

le Responsable de l'entreprise ABBAD Ismail

Cité 06 Février 1957 Ammi Moussa

Mail : Abd.Ism3il@gmail.com

Objet : MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le contrat à commande d'adhésion N° 23/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux Remplacement , Réparation et Développement de Réseau de Distribution Optique (ODN) .

- Vu le Bon de commande N°150 du 19/07/2021 et l'ordre de service de redémarrage des travaux N°01 du 08/09/2021 relatifs aux travaux sus cités sise Cité 112 Logts Belkaid Abdi Lakhdar Mazouna

-Vu le refus de notification ODS et démarrage des travaux ODN

L'entreprise **ABBAD** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la reprise et l'exécution des travaux et ce dans un délais de huit (08) jours conformément aux clauses du contrat cité ci-dessus .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/SDT/DEP/09/2021

Date : 21/09/2021

A Monsieur

le Responsable de l'entreprise ABBAD Ismail

Cité 06 Février 1957 Ammi Moussa

Mail : Abd.Ism3il@gmail.com

Objet : MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le contrat à commande d'adhésion N° 23/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux Remplacement , Réparation et Développement de Réseau de Distribution Optique (ODN) .

- Vu le Bon de commande N°150 du 19/07/2021 et l'ordre de service de redémarrage des travaux N°01 du 08/09/2021 relatifs aux travaux sus cités sise Cité 112 Logts Belkaid Abdi Lakhdar Mazouna

-Vu le refus de notification ODS et démarrage des travaux ODN

L'entreprise **ABBAD** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la reprise et l'exécution des travaux et ce dans un délais de huit (08) jours conformément aux clauses du contrat cité ci-dessus .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed